

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 24
Nombre de représentés : 05
Nombre de votants : 29

OBJET

Affaire n°2019-048

COMPTES DE GESTION 2018
DU COMPTABLE PUBLIC

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS
ANNEXES DE LA VILLE
(EAU – ASSAINISSEMENT –
FOSSOYAGE – SERVICE PUBLIC
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
– VALORISATION DES EAUX
TRAITEES EN SORTIE DE STATION
D'EPURATION)

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a
été faite le 28 mai 2019 et affichée le 28
mai 2019.

- le compte rendu de cette délibération a
été affiché à la porte de la mairie
le : 11 JUIN 2019

LE MAIRE

Olivier HOARAU

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 3 JUIN 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le lundi trois juin, le
Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie,
après convocation légale sous la présidence de M. Olivier
Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 6^{ème}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal
Ahmed Vali 1^{er} adjoint, Mme Jasmine Béton
3^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe, Mme
Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot
7^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint,
M. Sergio Erapa 9^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème}
adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, Mme
Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila
Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona,
Mme Catherine Gossard, Mme Dorisca Tiburce,
M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme
Mikaëla Latra, M. Jimmy Grondin, M. Daniel Vassinot,
M. Henry Hippolyte, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie
Auber.

Absents représentés : M. Bernard Robert 2^{ème} adjoint
(par M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint), M. Ludovic
Latra (par M. Jean-Bernard Gaillac), Mme Brigitte
Laurestant (par M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme
Karine Mounien (par Mme Catherine Gossard), Mme
Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec 6^{ème}
adjointe), M. Romuald Tanguy (par M. Jimmy Grondin).

Arrivé (s) en cours de séance : M. Patrick Jardinot
(17h08), Mme Valérie Auber (17h08), M. Sergio Erapa
(17h19), Mme Catherine Gossard (17h48).

Départ(s) en cours de séance : Mme Bibi-Fatima Anli
(17h42), M. Sergio Erapa (18h04), M. Henry Hippolyte
(17h38-18h08).

Absent(s): Mme Cala M'Rhéhourri 5^{ème} adjointe,
M. Hary Auber, Mme Sabine Le Toullec, Mme
Mémouna Patel, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador,
Mme Dalila Mahé.

.....
.....

COMPTES DE GESTION 2018 DU COMPTABLE PUBLIC

**BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES DE LA VILLE
(EAU – ASSAINISSEMENT – FOSSOYAGE – SERVICE PUBLIC
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – VALORISATION DES EAUX TRAITÉES
EN SORTIE DE STATION D'ÉPURATION)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte administratif et du Compte de gestion,

Vu les Comptes de gestion de l'exercice 2018 dressé par le Comptable Public,

Vu le rapport présenté en séance le 3 juin 2019 relatif aux Comptes de gestion 2018,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et affaires générales » du 22 mai 2019,

Arrivées de Mme Valérie Auber (17h08) et M. Patrick Jardinot (17h08),

Après en avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Valérie Auber et M. Patrick Jardinot),

DECIDE

Article 1 : de constater que, pour le budget principal de la Ville et pour les budgets annexes, le Comptable Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés. Il a également procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Article 2 : d'approuver les comptes de gestion du comptable public pour l'exercice 2018.

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE


Olivier HOARAU